



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du mardi 31 mai 2022 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le mardi 31 mai 2022, à 18h30, salle du conseil municipal.

Nombre de conseillers en exercice : 11

**Etaient présents (7) :** Mmes et MM., Anne PONIATOWSKI, Laurent FERRAT, Michel BELGUIRAL, Dominique DELAIRE, Alexandre BRAGLIA, Claire NOVI, Pascal OFFRE

**Absences excusées (4) :** Jean-Benoît HUGUES, Mounia BANDERIER-ZAHIR, Isabelle ACHARD, Jean RENO

**Procurations (3) :** Jean-Benoît HUGUES a donné procuration à Dominique DELAIRE

Isabelle ACHARD a donné procuration à Claire NOVI

Jean RENO a donné procuration à Anne PONIATOWSKI

**Secrétaire de séance :** Alexandre BRAGLIA

⌚ La séance est ouverte à 18h35 par Madame le Maire qui annonce les points prévus à l'ordre du jour.

Elle informe les conseillers municipaux des décisions prises depuis le dernier conseil :

DECISIONS PRISES DEPUIS LE CONSEIL DU 11/04/2022		
Date	N° Décision	Objet
29/04/2022	2022-08	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental 13 au titre de l'Aide de la Forêt Communale 2022
10/05/2022	2022-09	Attribution du marché pour l'élaboration du PLU- Marché passé en MAPA-Réf 2022MAPA01

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs délibère ainsi qu'il suit.

- **Madame Dominique DELAIRE ne prend pas part au vote de la délibération 2022-35,** celle-ci est prise à l'unanimité, soit 9 votes :
  - 2022-35 Attribution de subventions de fonctionnement 2022 aux associations
  
- **Les autres délibérations ont été prises à l'unanimité : 2-3**
  - 2022-32 Adhésion au groupement de commandes porté par le Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches-du-Rhône (SMED13) pour

l'achat d'énergies et de travaux, fourniture et services en matière d'efficacité et d'exploitation

- 2022-33 Approbation de la convention territoriale globale de service aux familles
- 2022-34 Révision et approbation du plan communal de sauvegarde (PCS) et de son document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

① L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 19h40.

Le Maire,

Anne PONIATOWSKI

